



Comment utiliser son CPF ? TUTO : On vous explique tout !



• Le CPF, en bref c'est :

- Un solde d'heures de formation mis en place par le gouvernement, alimenté automatiquement lorsque vous exercez votre activité professionnelle !
- Redonner les moyens à chacun de piloter ses perspectives de développement : Evoluer dans son travail ou en changer !
- Que ce soit pour une formation ou un bilan de compétences, vous devez informer* votre employeur uniquement si l'action se déroule durant votre temps de travail.

• Comment consulter mon solde d'heures et saisir mon DIF ?

- Tout se fait en ligne ! www.moncompteformation.gouv.fr
- Si vous êtes salarié à temps plein, votre compte est alimenté de 24h par an jusqu'à 120h et de 12h par an jusqu'à 150h.
- Vous devez saisir votre solde de DIF (ancien dispositif en vigueur jusqu'en 2014) pour pouvoir le cumuler au CPF.
- Vous trouverez la plupart du temps votre solde de DIF annexé à votre fiche de paie de Décembre 2014, Janvier 2015 ou encore sous la forme d'une attestation de droits au DIF. Vérifiez également votre dernier certificat de travail !

⚠ Vous avez jusqu'à 2020 pour renseigner vos heures de DIF dans votre compte personnel, sinon vos heures cumulées seront perdues 😞

• Inscription à mon espace personnel sécurisé

- Rendez-vous sur le site : www.moncompteformation.gouv.fr
- Cliquez sur « J'accède à mon compte » puis choisir la rubrique qui vous concerne (salarié du secteur privé, en recherche d'emploi, travailleur indépendant, etc)
- « Je m'inscris », si vous n'avez jamais activé votre compte
- Renseigner votre n° de sécurité sociale, votre nom, mail, votre solde de DIF, créez votre mot de passe et c'est bon : vous avez activé votre compte CPF !

⚠ Il faut se munir de son n° de sécurité sociale et d'un bulletin de salaire !

• Votre bilan de compétences chez CFR, c'est :



- Une méthode sur-mesure
- Du collectif
- De la co-animation
- Du développement personnel

Qu'attendez-vous pour vous lancer ?

Contactez-nous :



Conseil Formation Relations Humaines
03.80.28.01.68
contact@formation-cfr.fr